

PUBLIC :

Toute personne titulaire de la carte professionnelle "Surveillance grands événements" en cours de validité et souhaitant obtenir la carte professionnelle "agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'utilisation de moyens électroniques"

Code RS :6359

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6359/>

PRÉREQUIS :

Avoir +18 ans, carte professionnelle "Surveillance grands événements" (en cours de validité) délivrée par le CNAPS. Pour les personnes de nationalité étrangère : niveau B1 (ou équivalent) et avoir un titre de séjour de + 5 ans.

DELAI D'ACCES :

3 semaines en moyenne sous réserve de posséder les Pré-requis et l'ensemble des documents administratifs

OBJECTIFS :

La présente certification est une certification de compétences complémentaires pour exercer le métier d'Agent de Prévention et de Sécurité, par l'obtention de cette certification et de la carte professionnelle du CNAPS

EFFECTIFS :

4 à 12 participants par session.

DURÉE ET ORGANISATION :

Formation de 81 heures + 7 h examen

*Le parcours pédagogique se déroule en présentiel
.Cours de jour ou cours du soir, voir plannings de formation proposés*

METHODES PEDAGOGIQUES :

Méthodes participatives et démonstratives
- exposés interactifs
- débats avec support audiovisuel
-travaux pratiques et mises en situation

MOYENS PEDAGOGIQUE :

Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc

Support de cours individuel remis aux participants

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Locaux permettant l'exercice de rondes de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec pointeaux fixes et comprenant des escaliers, un parking, des couloirs, des salles et une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feux réels.

Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe -Blocs d'éclairage de sécurité

Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels -
Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²

Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées -Matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS -Mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation aux gestes de premiers secours -Défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique

Cahier de suivi pour l'entretien sanitaire du matériel de secourisme -Gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité - Magnétomètre (détecteur de métaux portatif)

Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation

MATÉRIELS PRÉSENTS DANS LE POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ PÉDAGOGIQUE

Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.

Système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 10 points de contrôles et les points d'événement "incendie", "fuite d'eau" et "effraction".

3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI).

3 téléphones, et leur mode d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente.

Une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès

Une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs

Un système de vidéosurveillance équipé de 19 caméras, dont une en 360° -Un registre de consignes

Un registre de clés, de badges et de visiteurs -Un bloc de permis de feu

Un ordinateur permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les 4 dernières sessions de formation.

Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier

MATÉRIELS À DISPOSITION POUR LES MODULES SPÉCIFIQUES

Arme longue de type AK47 ou AKSU -Arme de poing de type CZ ou Glock

Arme blanche fictive en plastique de type couteau ou machette -Munitions factices de calibre 7,62x39 - 5,56 ou 223 mm, 9 mm -Garrots de dernière génération à cliquet de type REVMEDX TX2

Garrots de dernière génération tourniquet de type C-A-T -Kit médical de secourisme tactique d'urgence

Matériels pour improviser un garrot (ceintures, vêtements, cravate) ou une entrave (vêtements, ducttape...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

QCU et Mise en situation pratique tout au long de la formation .

Examen :

2 épreuves individuelles finales de mise en situation, sont proposées, par tirage au sort, parmi 14 mises en situations de façon à permettre une évaluation distincte des compétences de chaque unité de compétence (UC) et de chaque unité de valeur (UV) sur les thèmes majeurs définis au cahier des charges TFP APS.

Des questionnaires de type QCU (Questionnaire à Choix Unique) complètent le dispositif. Ils sont structurés de manière à poser une question dans une situation contextualisée. Ces QCU sont organisés de manière électronique (avec boîtier de réponse) à partir d'un jeu de questions de plus d'un millier, revu régulièrement.

Un candidat ajourné à l'examen (note entre 8 et 12/20) ne pourra être représenté qu'une seule fois dans la même journée à un nouvel examen.

La validation de l'examen est conditionné par la validation de l'ensemble des UV.

ÉPREUVE QCU

UV 5 = QCU sur 5 questions

UV 8 = QCU sur 15 questions

UV de spécialités 10-12-14 = QCU sur 15 questions

UV 11 = QCU sur 8 questions

Durée de validité des UV **5 ans**

VALIDATION

Note ≥ 12 : l'Unité de Valeur est **acquise**

$8 \geq$ Note < 12 : le candidat est **ajourné** et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen

Note < 8 : le candidat devra suivre **à nouveau la formation** concernant ce module

ÉPREUVE PRATIQUE

UV Pratique = Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels tirés au sort par le candidat (un scénario PC + un scénario rondier)

Le candidat sera déclaré **Apte** ou **Inapte** en fonction des résultats de la **grille d'évaluation**.

SUITE DE PARCOURS :

-Pour évoluer dans la profession, vous pouvez suivre la formation opérateur en vidéoprotection et en télésurveillance, la formation maître-chien TFP ASC, la formation aéroportuaire CQP ASA ou convoyeur de fonds, ou encore TFP A3P etc.

-Formation en Sécurité Incendie SSIAP1.
Métiers de la Sécurité, le BP Agent technique de prévention et de sécurité ou le BTS MOS
-Management Opérationnel de la Sécurité.

TARIFS :

Prix individuel : nous consulter
Prix entreprise : nous consulter
Prix de groupe : nous consulter
Prix parcours : nous consulter



**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction
liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.**

Pour plus d'informations contacter notre référent handicap : Monsieur MIZDRAK Zoran
Adresse mail : z.mizdrak@lz-training.fr

PROGRAMME :

PROGRAMME CCC PSGE –81 Heures Compléter sa pratique de l'activité de sécurité des grands événements pour exercer l'activité d'Agent de Prévention et de Sécurité	Nombres d'heures
UV 2 Module JURIDIQUE:	6 heures dont 1h mise en pratique
UV 3 Module gestion des conflits:	2 heures mise en pratique
UV 4 Module stratégique :	1 heure
UV 5 Module incendie :	7 heures dont 3h mise en pratique
UV 7 Module terrorisme :	2 heures mise en pratique
UV 8 Module professionnel :	35 heures dont 20,5 h mise en pratique
UV 10 Module Vidéoprotection:	7 heures dont 4 h mise en pratique
UV 11 Module Gestion des risques:	11 heures dont 5 h mise en pratique
UV 13 Module gestion des situations conflictuelles dégradées :	3 heures dont 2 h mise en pratique
UV 14 Module Gestion Risques industriels:	7 heures

UV2 : Module environnement juridique (connaître le livre VI du Code de la sécurité intérieure, parties législatives et réglementaires, connaître les dispositions utiles du Code pénal, maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche)

UV3 : Module gestion des conflits (être capable d'analyser les comportements conflictuels, être capable de résoudre un conflit)

UV4 : Module stratégique (connaître les outils de transmission, savoir transmettre des consignes, réaliser une remontée d'informations)

UV5 : Module prévention des risques d'incendie (initiation au risque incendie)

UV7 : Module sensibilisation aux risques terroristes (définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes, connaître les niveaux de risque associés au terrorisme, connaître les différents matériels des terroristes, savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes, détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes, savoir entretenir sa culture de la sécurité, se protéger soi-même, protéger les autres, alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention, faciliter l'intervention des forces de l'ordre, sécuriser une zone, identifier le risque de blessures en rapport avec le danger, notions de secourisme tactique, alerter les secours)

UV8 : Module professionnel (appliquer les techniques d'information et de communication, savoir transmettre les consignes et les informations, préparer la mise en œuvre des missions de l'APS, savoir contrôler les accès, prendre en compte un poste de contrôle de sécurité, rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes)

UV10 : Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection)

UV11 : Module gestion des risques (maîtriser la gestion des alarmes, protéger le travailleur isolé, sensibilisation au risque électrique)

UV13 : Module gestion des situations conflictuelles dégradées (développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes)

UV14 : Module industriel spécifique (évaluer les risques professionnels, situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques, être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux)